

Etaient présents :

Gérard BORGIO, maire de Loriol du Comtat,
Laurence CHABAUD-GEVA, maire de Saumane-de-Vaucluse,
Pierre GONZALVEZ, Maire de L'Isle-sur-la-Sorgue,
Christian GROS, Maire de Monteux,
Geneviève JEAN, Maire de Cabrières d'Aigues,
Christine LANTHELME, Maire d'Uchaux,
Jean-François LOVISOLO, Maire de La Tour d'Aigues,
Guy MOUREAU, Maire d'Entraigues-sur-la-Sorgue,
Nicolas PAGET, Maire de Courthézon,
Michel PARTAGE, Maire de La Bastidonne,
Christian PEYRON, Maire de Mondragon,
Patricia PHILIP, Maire de Fontaine de Vaucluse,
Pascal RAGOT, Maire de Bonnieux,
Max RASPAIL, Maire de Blauvac,
Gilles RIPERT, Maire de Caseneuve, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon,
Frédéric ROUET, Maire de Villes-sur-Auzon,
André ROUSSET, Maire de Lauris,
Michel TERRISSE, Maire d'Althen-des-Paluds,
Corinne TESTUD-ROBERT, Maire de Visan,
Thierry THIBAUD, Maire de Savoillans,
Gilles VEVE, Maire de Saint-Didier,

Pierre MARTINI, Commissaire aux comptes.

Etaient excusés :

Patrick ADRIEN, Maire de Valréas,
Siegfried BIELLE, Maire d'Aubignan,
Louis BISCARRAT, Maire de Jonquières,
Joël BOUFFIES, Maire de Villedieu,
Delphine CRESP, Maire de Cabrières d'Avignon,
Louis DRIEY, maire de Piolenc,
Julien MERLE, Maire de Sérignan-du-Comtat,
Jean-François PERILHOU, Maire de Vaison-la-Romaine,
Sandrine RAYMOND, Maire de Saint-Pierre-de-Vassols,
Christophe REYNIER-DUVAL, Maire de Caderousse,
Roger ROSSIN, Maire de Cairanne,
Frédéric TENON, Maire de Malaucène,
Anthony ZILIO, Maire de Bollène

Jean-François LOVISOLO et Pierre GONZALVEZ, Coprésidents de l'AMV84, ouvrent la séance dans la salle de l'ancien hôtel de Ville de Sorgues, espace Regain, l'ordre du jour de la réunion étant :

① Arrêt des comptes au 30 septembre 2021

Pierre MARTINI, Commissaire aux comptes, expose les comptes et les résultats. Ces comptes seront présentés en Assemblée générale par Gilles VEVE, Trésorier, le 28 octobre 2021 à Monteux :

- Projet de budget 2021/2022 validé à l'unanimité par les membres du CA ;
- Vote du taux de la cotisation 2022 : Les membres du CA ont validé le maintien du montant de la cotisation à 7 centimes d'euro.

Vous trouverez ci-joint le bilan correspondant ainsi que le projet de budget 2021 2022.

Ces documents ont été validés à l'unanimité par les membres du CA et seront proposés aux votes lors de notre prochaine AG, le 28 octobre 2021 à Monteux.

② AG de l'AMV le JEUDI 28 OCTOBRE 2021 à MONTEUX

Le déroulé ci-après a été validé à l'unanimité par les membres du CA :

- 08 h 15** Accueil café des congressistes et des exposants ;
- 09 h 00** **Signature de la convention de partenariat avec GRDF sur leur stand ;**
- 09 h 30** **Remise aux lauréats des victoires de l'investissement local ;**

- 10 h 00** **Assemblée générale :**
 - **Présentation par les représentants de l'AMV 84 :**
 - 10h00** du **rapport d'activités** par Christian GROS, Secrétaire général ;
 - du **rapport financier** par Gilles VEVE, Trésorier ;
 - du **rapport moral** par Jean-François LOVISOLO et Pierre GONZALVEZ, coprésidents ;
 - **10h30** Lecture du **rapport du Commissaire aux comptes** sur les comptes annuels ;
Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021 et affectation du résultat ;
 - **Vote du budget 2022 ;**
 - **Vote du taux de cotisation 2022 ;**
 - **11h00** Intervention de Dominique SANTONI, Présidente du Conseil départemental ;
 - **11h15** Intervention de Bertrand GAUME, Préfet de Vaucluse ;
 - Questions diverses ;

- 12 h 30** **Inauguration du salon ;**
- 12 h 45** **Cocktail déjeunatoire ;**
- 14 h 10** **Cérémonie de remerciements à la société PYROFEU&SIAM SIAM pour le don de produits sanitaires aux communes vauclusiennes ;**
- 14 h 30** **Table ronde avec la gendarmerie sur le thème de la « sécurité publique » ;**
- 15h30** **Intervention de M. Michel LAFFITTE, Directeur Départemental des Finances Publiques ;**
- 17 h 00** **Clôture officielle du Congrès 2021.**

③ 103ème Congrès des Maires à PARIS du 16 au 18 novembre 2021

Le programme est acté.

Concernant la soirée organisée par l'AMV, nous avons à ce jour 57 personnes pour la visite du Sénat et 75 personnes inscrites pour la visite du musée Quai Branly suivie par le dîner au restaurant Chez Francis.

④ Désignations au sein de la Commission Départementale des Valeurs Locatives des locaux professionnels (CDVLLP)

Les désignations actées par les membres du CA sont les suivantes :

3 représentants des Maires :

Titulaires :

- Pascal RAGOT, Maire de Bonnieux ;
- Michel TERRISSE, Maire d'Althen des Paluds ;
- Gérard BORGIO, Maire de Loriol du Comtat.

Suppléants :

- Vincent FAURE, Maire de Sainte Cécile les Vignes ;
- Didier PERELLO, Maire de Goult ;
- Louis BONNET, Maire de Mazan.

3 représentants des EPCI :

Titulaires :

- Gilles RIPERT, Président de la CC Pays d'Apt Luberon
- Frédéric ROUET, Vice-Président de la CC Ventoux Sud
- Nicolas PAGET, Vice-Président de la CC Pays de Rhône Ouvèze.

Suppléants :

- Jean-François LOVISOLO, Vice-président de COTELUB ;
- Christian GROS, Président de la CC Sorgues du Comtat ;
- Alain BREMOND, Conseiller Communautaire de la CA Ventoux Comtat Venaissin.

Un courrier en ce sens est adressé au DDFIP.

Calendrier prévisionnel

- **22 octobre 2021 : Région PACA 3^{ème} Convention annuelle des Maires à Marseille (mise à disposition d'un bus pour les élus qui le souhaitent) ;**
- **28 octobre 2021 AG + Salon des maires, Salle du Château d'eau à MONTEUX ;**
- **16 au 18 novembre 2021 103^{ème} Congrès des Maires et Présidents d'intercommunalité à PARIS.**

Questions diverses

- **F RTP remise des victoires de l'investissement : Comment peut-on se porter candidat ? et comment sont choisis les lauréats ?**

Les Victoires de l'Investissement Local

Son objectif ? Mettre en valeur des collectivités locales et des entreprises de Travaux Publics pour des opérations qui soient à la fois écologiques et créatrices de valeur économique sur le territoire.

Les projets qui ont candidaté concernent des infrastructures de Travaux Publics, à l'impact positif, qu'il s'agisse de retombées environnementales, économiques ou sociales.

Les projets ont été départagés, par un jury régional, selon les critères suivants :

- Transition écologique,
- Service aux citoyens,
- Valeur économique sur le territoire local.

Pour participer aux Victoires de l'Investissement, il faut être adhérent à la FRTP et répondre avec l'accord du MOA. En effet, c'est un binôme qui est récompensé.

Le lien vers le formulaire est envoyé aux entreprises et aux MOA.

L'année prochaine, l'association des Maires sera destinataire de ce lien, afin de pouvoir le transférer à ses membres.

➤ **Loi SRU :**

La loi 3DS, en discussion actuellement, pourra permettre des avancées.

Aussi, avant d'entamer une action, nous devons attendre l'adoption de cette loi.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée.

Jean-François LOVISOLO

Coprésident de l'AMV 84



Pierre GONZALVEZ

Coprésident de l'AMV84

